



# Mobilité

La Communauté intervient sur de nombreuses composantes de la mobilité. Elle définit la stratégie et la planification des actions visant à promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière, à travers la réalisation et la mise en œuvre de son Plan Local de Déplacements (PLD).

Elle est en charge de la création et l'aménagement de liaisons douces, à travers son schéma directeur des liaisons douces.

Elle participe financièrement au fonctionnement des réseaux de bus urbains qui desservent le territoire de la Communauté (Bus Grand Melun, Citalien, Canton de Perthes), suit le fonctionnement quotidien des réseaux de bus urbains et s'assure de la mise en accessibilité des points d'arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, elle contribue à la réalisation d'études portant sur le développement de l'offre de transport.



**Plan local de déplacements**



**Schéma directeur des liaisons douces**

## LIENS UTILES

 Transports



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL  
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS  
30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30